

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 20 octobre 2015, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de Dyar Al Mansour.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond du programme d'émission : 700.000.000 DH ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 DH ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché ;
- Organisme responsable du placement : CDG Capital.

Le dossier d'information visé par le CDVM est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
 - au siège social de Dyar Al Mansour : 42 Avenue Al Alaouiyne, Rabat ;
 - au siège social de CDG Capital : Place Moulay El Hassan – BP 408, Rabat
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/030/2015

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières